

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA  
LE 20 JANVIER 2021**

Ouverture de l'assemblée spéciale du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021 à 19 h 00 par visioconférence.

**Sont présents :**

M. Gilles BÉDARD	Maire de Sainte-Eulalie
M. Michaël BERGERON	Maire de Paroisse de Saint-Célestin
M. Stéphane BIRON	Représentant de Ville de Nicolet
M. Réal DESCHÊNES	Maire de Saint-Wenceslas
M. Guy DUPUIS	Maire de Sainte-Perpétue
M <sup>me</sup> Denise GENDRON	Mairesse de Sainte-Monique
M. Marc-André GOSELIN	Maire d'Aston-Jonction
M. Réjean LABARRE	Maire suppléant de Saint-Léonard-d'Aston
M. Sylvain LAPLANTE	Maire de La Visitation-de-Yamaska
M. Claude LEFEBVRE	Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant
M. Mario LEFEBVRE	Maire de Saint-Elphège
M. Mathieu LEMIRE	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
M <sup>me</sup> Ginette NADEAUX	Mairesse suppléante de Pierreville
M. Raymond NOËL	Maire du Village de Saint-Célestin
M. Pascal THÉROUX	Maire de Saint-François-du-Lac

**Absence motivée :**

M. Julien BOUDREAUULT Maire de Grand-Saint-Esprit

Formant quorum sous la présidence de M<sup>me</sup> Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.

M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.

M<sup>me</sup> Andrée Lavoie, adjointe à la direction, est également présents.

**ORDRE DU JOUR**

**1. AFFAIRES CORPORATIVES**

- 1.1. Ouverture de la session
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

**2. AFFAIRES COURANTES**

- 2.1. Octroi du contrat pour les services de maintenance informatique
- 2.2. Autorisation de signature – Convention d'aide financière entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques et la MRC de Nicolet-Yamaska | Projet « Développement d'un service clé en main d'implantation et d'entretien de bandes riveraines en milieu agricole dans la MRC de Nicolet-Yamaska »
- 2.3. Autorisation de signature – Entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska et l'Université du Québec à Trois-Rivières pour le projet « Développement d'un service clé en main d'implantation et d'entretien de bandes riveraines en milieu agricole dans la MRC de Nicolet-Yamaska »

**3. AFFAIRES FINANCIÈRES**

- 3.1. Autorisation de paiement de la facture à Englobe

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## 1.1

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

La préfète, Mme Geneviève Dubois, préside l'assemblée spéciale et la déclare ouverte.

## 1.2

### 2021-01-008 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et appuyé par M. Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.0

### **AFFAIRES COURANTES**

## 2.1

### 2021-01-009 **OCTROI DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE MAINTENANCE INFORMATIQUE**

**CONSIDÉRANT** les besoins de la MRC de Nicolet-Yamaska et de la Ville de Nicolet relatifs à la maintenance informatique ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC a procédé à une demande de soumission sur invitation auprès d'au moins trois (3) soumissionnaires ;

**CONSIDÉRANT** que ledit appel d'offres se terminant le 15 janvier 2021 a été lancé le 1<sup>er</sup> décembre 2020 auprès des soumissionnaires ;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection a évalué les offres le 19 janvier 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection recommande d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit la firme D-Info, le tout au prix total de 102 893,43 \$ (toutes taxes incluses) ;

Il est proposé par M. Marc-André Gosselin, maire d'Aston-Jonction et appuyé par M. Claude Lefebvre, préfet suppléant et maire de Baie-du-Febvre et unanimement résolu par ce Conseil d'octroyer le contrat pour les services de maintenance informatique de la MRC de Nicolet-Yamaska et de la Ville de Nicolet à la firme D-Info au montant de 102 893,43 \$ (toutes taxes incluses).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.2

### 2021-01-010 **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA MRC DE NICOLET-YAMASKA | PROJET « DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE CLÉ EN MAIN D'IMPLANTATION ET D'ENTRETIEN DE BANDES RIVERAINES EN MILIEU AGRICOLE DANS LA MRC DE NICOLET-YAMASKA »**

**CONSIDÉRANT** l'obtention provisoire du programme Climat municipalité Volet 2 | Phase 2 du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) ;

**CONSIDÉRANT** que le programme permettrait la réalisation du projet « Développement d'un service clé en main d'implantation et d'entretien de bandes riveraines en milieu agricole dans la MRC de Nicolet-Yamaska » ;

**CONSIDÉRANT** que le programme couvre un maximum de 75 % des dépenses admissibles ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC assumera sa part des coûts du projet conformément à la convention signée entre les parties ;

Il est proposé par M. Pascal Théroux, maire de Saint-François-du-Lac et appuyé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et unanimement résolu que ce Conseil autorise, le directeur général de la MRC, M. Michel Côté, à représenter la MRC de Nicolet-Yamaska et à signer la convention d'aide financière ainsi que tout document relatif au programme et projet susmentionné.

Il est également résolu de désigner M. Michel Côté, comme personne responsable du projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2.3**

2021-01-011

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE ENTRE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES POUR LE PROJET « DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE CLÉ EN MAIN D'IMPLANTATION ET D'ENTRETIEN DE BANDES RIVERAINES EN MILIEU AGRICOLE DANS LA MRC DE NICOLET-YAMASKA »**

**CONSIDÉRANT** l'obtention provisoire du programme Climat municipalité Volet 2 | Phase 2 du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) ;

**CONSIDÉRANT** que le programme permettrait la réalisation du projet « Développement d'un service clé en main d'implantation et d'entretien de bandes riveraines en milieu agricole dans la MRC de Nicolet-Yamaska » ;

**CONSIDÉRANT** que le programme couvre un maximum de 75 % des dépenses admissibles ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC assumera sa part des coûts du projet conformément à la convention signée entre les parties ;

Il est proposé par M. Stéphane Biron, représentant de Ville de Nicolet et appuyé par M. Claude Lefebvre, préfet suppléant et maire de Baie-du-Febvre et unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser le directeur général, M. Michel Côté, à signer pour et au nom de la MRC une entente avec l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que tout document relatif au projet susmentionné.

Il est également résolu de désigner M. Michel Côté, comme personne responsable du projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3.0**

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES**

### **3.1**

2021-01-012

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE À ENGLOBE**

**CONSIDÉRANT** la facture B0022203.000 MRC de Nicolet-Yamaska de Englobe d'un montant de 52 345,82 \$, plus les taxes applicables, concernant l'auscultation des chaussées réalisées à l'été 2020 ;

Il est proposé par M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska et appuyé par M. Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et unanimement résolu par ce Comité de puiser la somme au poste budgétaire « 02-610-75-729 Investissement Géomatique » pour un montant de 52 345,82 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.0**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2021-01-013**      **5.0**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie et appuyé par M. Raymond Noël, maire du Village de Saint-Célestin et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à dix-neuf heures quinze (19 h 15).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
\_\_\_\_\_  
**PRÉFÈTE**  
**GENEVIEVE DUBOIS**

*Signatures*

  
\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE-TRESORIER**  
**MICHEL CÔTÉ**